



INTERNATIONAL SERVICE  
FOR HUMAN RIGHTS

## COURS DE FORMATION DE GENEVE – FRANÇAIS Appel à candidature

7-19 mars 2010  
Genève, Suisse

**Ouverture des candidatures pour le Cours de Formation Avancé de Genève en français sur le système universel des droits humains et le plaidoyer du 7 au 19 mars 2010.**

**Date limite de dépôt des candidatures: 10 décembre 2009**

### *Contexte*

Le Service International pour les Droits de l'Homme (SIDH) organise un cours de formation sur le système international des droits humains en français du 7 au 19 mars 2010. L'objectif principal de cette formation est de renforcer les capacités des organisations de droits humains par la formation de leurs représentant-e-s sur l'utilisation efficace du système des Nations Unies (NU).

Le Cours de Formation Avancé de Genève en français (AGTC-Français, de son acronyme anglais) se tient en parallèle à la 13<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'homme (le Conseil). Durant deux semaines, il représente une opportunité unique pour les participant-e-s d'expérimenter le Conseil en action et d'entrer en relation avec des experts internationaux en matière de droits humains.

### *Principales caractéristiques du cours*

Le SIDH favorise une approche expérientielle de la formation pour adulte. L'AGTC-Français adresse les aspects théoriques et pratiques du système international de droits humains et de la participation de la société civile à ces mécanismes. Les sessions de formation utilisent divers outils pédagogiques tels que les jeux de rôle, les débats, les travaux de groupe, les présentations d'experts et les témoignages de participant-e-s.

Le programme de l'AGTC-Français comprendra notamment les sujets suivants :

- La nature et le contenu du droit international des droits humains ;
- Le système des droits humains des Nations Unies ;
- Le système des procédures spéciales du Conseil (rapporteurs spéciaux, experts indépendants, groupes de travail etc.) ;
- Examen Périodique Universel (EPU)
- Les autres mécanismes du Conseil ;
- Les organes de traités internationaux des droits humains et leurs organes de suivi ;
- Les techniques de lobbying et de plaidoyer en faveur des droits humains sur la scène internationale ;
- L'usage des réseaux dans la protection et la promotion des droits humains ;
- Le rôle et la fonction du bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme ;
- Le rôle des institutions nationales des droits humains et des ONG dans le système international des droits humains.

Des sessions « témoignages » seront programmées afin de permettre aux participant-e-s de partager leurs connaissances et expériences avec les autres membres du groupe. Les participant-e-s bénéficieront également de leur présence à la session du Conseil et à ses événements parallèles. Ils auront ainsi l'occasion de rencontrer et de discuter avec des acteurs-clés du système, tels que des membres de délégations gouvernementales, des académiciens, des représentants d'ONGs nationales, régionales et internationales, des experts indépendants ainsi que des fonctionnaires des NU.

### ***Résultat et suivi***

Au terme de cette formation, les participant-e-s auront:

- Approfondi leur connaissance du système international des droits humains ;
- Développé leur capacité à produire des communications efficaces à l'attention des mécanismes des Nations Unies ;
- Amélioré leurs compétences en matière d'élaboration de stratégies de plaidoyer et de lobbying au niveau international et national ;
- Développé leur réseau de contact avec des acteurs-clés telles que les ONG nationales, régionales et internationales, des agences gouvernementales et onusiennes.

Durant leur séjour à Genève, les participant-e-s sont tenu-e-s de développer un projet présentant une activité qui mettra en œuvre, dès leur retour, les acquis de la formation. Il s'agit soit d'un projet relatif à l'utilisation de l'un des mécanismes des NU (par exemple : la présentation d'un rapport, l'envoi d'une communication à une des procédures spéciales, le dépôt d'une plainte individuelle, etc.),

Les participants ont une obligation de restituer l'information acquise par l'organisation d'une session de formation visant à diffuser les connaissances assimilées pendant le cours.

Le SIDH maintient des contacts réguliers avec les participant-e-s et assure le suivi de leur projet tout au long de l'année suivant la formation. Les participant-e-s s'engagent à envoyer un rapport d'activités au SIDH dans les 3 et 12 mois suivant la formation. Ils sont également inscrits sur la liste de diffusion du SIDH et reçoivent quotidiennement les informations publiées par le Service.

### ***Participant-e-s***

Le cours compte environ 20 participant-e-s. Les critères de sélection sont les suivants:

- Avoir au minimum cinq ans d'expérience dans une ONG de droits humains, de développement ou humanitaire, dans une institution nationale de droits humains ou dans une organisation internationale ;
- Avoir une connaissance de base des systèmes internationaux des droits humains ;
- Travailler dans une organisation ayant la capacité d'utiliser ces mécanismes ;
- Etre un cadre moyen ou supérieur dans son organisation ;
- Maîtriser le français (à l'oral et à l'écrit) ;
- Représenter une organisation qui souhaiterait collaborer avec le SIDH à l'avenir.

Dans le processus de sélection, un équilibre entre les participant-e-s est pris en compte en termes de genre, répartition géographique et domaine d'activité de l'organisation du candidat.

### ***Financement***

Le montant total du cours s'élève à 7'600 CHF. Ceci comprend les frais de transport, de séjour et de participation à la formation. Les participant-e-s sont tenus de se procurer leur propre financement pour le

cours, mais le SIDH reste à leur disposition pour les aider dans cette démarche. Il est possible que le SIDH soit en mesure de dispenser un nombre limité de bourses. Parmi les critères de sélection pour l'attribution d'une bourse, les efforts fournis par les candidats pour trouver leur financement sera pris en compte.

### *Candidature*

Si vous êtes intéressé-e par cette formation, veuillez envoyer votre candidature par e-mail à l'adresse [courses@ishr.ch](mailto:courses@ishr.ch), **au plus tard le 10 décembre 2009**. Le dossier de candidature doit comprendre :

- Le formulaire d'inscription dûment complété (Ce formulaire doit être rempli en utilisant "Acrobat Reader »! ce qui peut être téléchargé gratuitement sous <http://get.adobe.com/reader/>. Une fois que vous avez fini de remplir le formulaire, veuillez le sauvegarder sans le renommer et l'envoyer avec les autres documents à l'adresse indiquée).
- Votre CV (2 pages maximum) ;
- Deux lettres de recommandation ((une d'elles doit être issue de l'organisation que vous représentez. La lettre devra clairement montrer l'engagement de votre organisation à faire le suivi par rapport à la mise en œuvre de votre projet d'action et par rapport à la restitution que vous allez faire après avoir suivi le cours).

**Nous vous encourageons vivement à nous faire parvenir votre dossier de candidature par e-mail à [courses@ishr.ch](mailto:courses@ishr.ch).** Tous les documents doivent être attachés idéalement en format **PDF**. Vous êtes également tenus d'envoyer votre dossier de candidature en **un seul message**. Les documents envoyés de manière dispersée ne seront pas considérés. Si vous n'avez pas d'accès à Internet, vous pouvez également nous envoyer votre candidature par poste ou par fax à l'adresse indiquée à la fin du présent document. Toutefois, nous vous prions de vous limiter à **UNE seule** méthode pour la soumission de votre candidature.

#### **Service International pour les Droits de l'Homme**

Rue de Varembe 1  
CP : 16  
CH-1211 Genève, Suisse  
Tél: (+41) 22 919 71 00  
Fax: (+41) 22 919 71 25  
E-mail: [courses@ishr.ch](mailto:courses@ishr.ch)